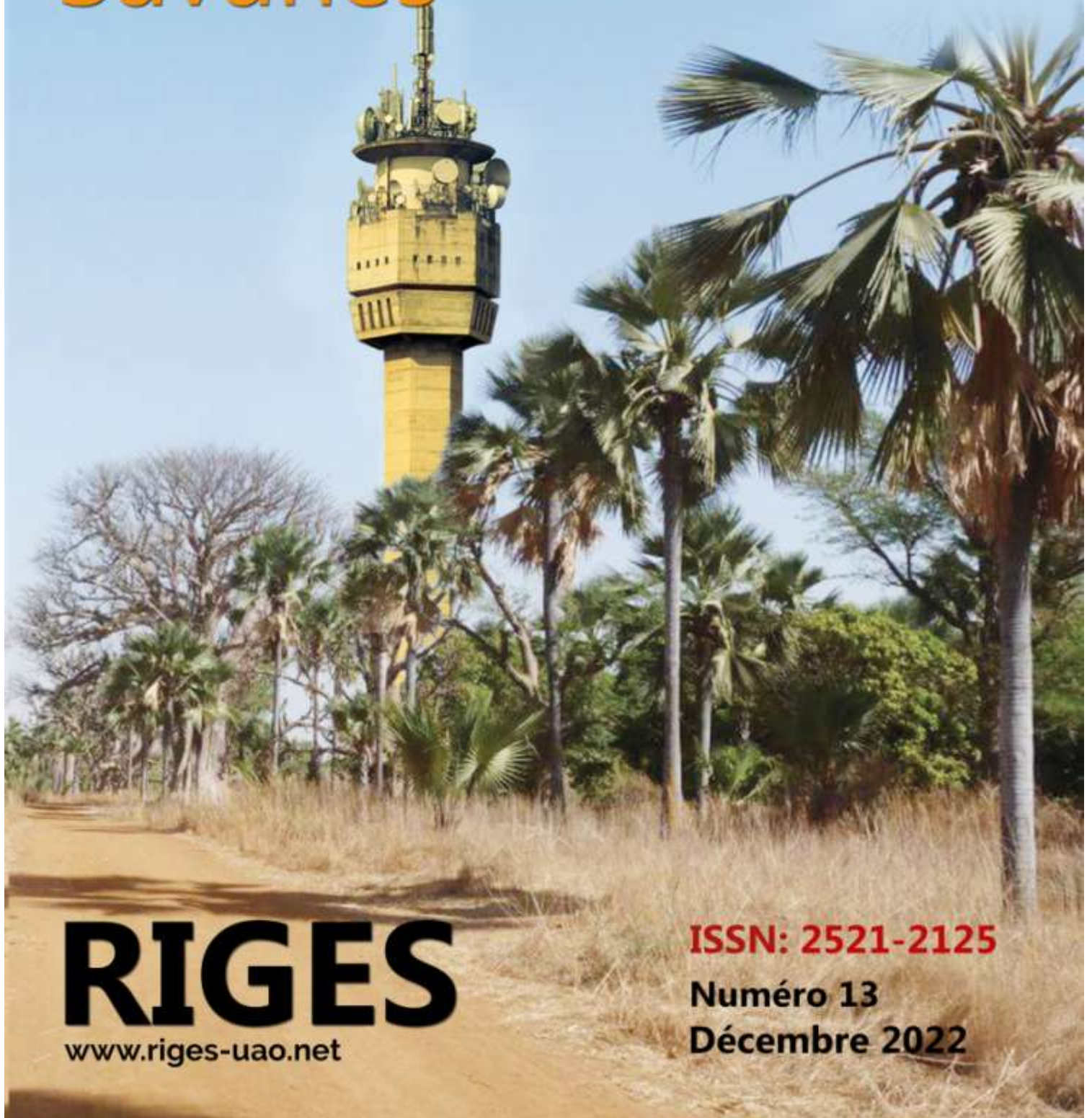


Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN: 2521-2125

Numéro 13

Décembre 2022



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATIONS INTERNATIONALES



<https://journal-index.org/index.php/asi/article/view/12202>



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2521-2125/?language=fr>

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT Asseyo Antoine**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO N'Guessan Jérôme**, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO Michel**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH Kouassi Paul**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO Kokou Henri**, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP Amadou**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW Amadou Abdoul**, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP Oumar**, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU Anselme**, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **KOBY Assa Théophile**, Maître de Conférences, UFHB (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU Koudzo**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI Follygan**, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA Padabô**, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE Moussa**, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, l'accès au logement, l'aménagement des territoires urbains, la sécurité alimentaire et sanitaire, l'économie circulaire ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Maître de Conférences, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO

Sommaire

| | |
|--|-----|
| <p>Mbaindogoum DJEBE</p> <p><i>Contraintes physiques et la problématique de l'aménagement de la ville d'Abéché au Tchad</i></p> | 7 |
| <p>SALIOU Moussa, BAÏYABE Il-Mataï, BALNA Jules</p> <p><i>Dynamique de la végétation ligneuse dans le site d'essai naturel de Laf (Extrême-Nord Cameroun)</i></p> | 22 |
| <p>Daouda SYLLA, WADJAMS Hugues Auguste R., Yaya BAMBA, Adjoba Marthe KOFFI-DIDIA</p> <p><i>Détection des changements d'occupation et d'utilisation du sol à Songon, un terroir du front d'urbanisation ouest d'Abidjan</i></p> | 40 |
| <p>AGBAMARO Mayébinasso, KOUMOI Zakariyao, NANOINI Damitonou</p> <p><i>Évaluation des impacts socio-économiques de l'aménagement de la voirie dans la ville de Kara : analyse du parcours SOS Village d'Enfants- Collège Chaminade</i></p> | 52 |
| <p>Moussilima DABA, Kabirou SOULEY, Waïdi SEYDOU et Euloge OGOUWALE</p> <p><i>Variabilité pluviométrique et vulnérabilité au paludisme dans la zone sanitaire de Kandi, Gogounou et Segbana (Bénin)</i></p> | 75 |
| <p>DIHOUEGBEU Deagai Parfaite</p> <p><i>Marché immobilier locatif et fixation du loyer à Bingerville (Sud-Côte d'Ivoire)</i></p> | 76 |
| <p>NDZANI Ferdinand</p> <p><i>Analyse spatiale de l'évolution de la Covid-19 en république du Congo</i></p> | 91 |
| <p>DJIFITA MOUDSOU Emmanuelle, KOSSOUMNA LIBA'A Natali, GANOTA Boniface</p> <p><i>Dégradation des ligneux et enjeux de séquestration du carbone en zone soudano-sahélienne : cas de la réserve forestière de Gaschiga nord-Cameroun</i></p> | 103 |

| | |
|---|-----|
| <p>Amadou ADOUM FORTEYE</p> <p><i>Femme et spiruline en contexte de crises multiformes dans la partie tchadienne du lac Tchad : une activité rurale de reconversion</i></p> | 121 |
| <p>Model DJEMON, Naïmou SEGUEM, Naskida MBATBRAL</p> <p><i>Morphologie de la ville de Moundou (sud-ouest du Tchad) et inondations récurrentes</i></p> | 135 |
| <p>Amadou Lamine NDIAYE, Modou NDIAYE, Meissa Birima FALL</p> <p><i>Peuplement et évolution du découpage territorial au Sénégal : Analyse partir du cas de département de Thiès</i></p> | 150 |
| <p>Abasse SEBABI, Koudzo SOKEMAWU</p> <p><i>L'économie circulaire et sa contribution a la gestion des déchets solides dans le grand Lomé au Togo</i></p> | 169 |
| <p>EVIAR Ohomon Bernard, GOZE Thomas, TANO Affoua Virginie, GOGBE Téré</p> <p><i>Les espaces événementiels : entre outils d'aménagement et de dégradation du cadre de vie dans les quartiers Maroc et ananeraie à Yopougon (Côte d'Ivoire)</i></p> | 186 |
| <p>KONE Levol, KOFFI Guy Roger Yoboué</p> <p><i>Recours aux services vétérinaires dans la Sous-Préfecture de Boundiali (Nord-Côte d'Ivoire)</i></p> | 200 |
| <p>KOUASSI Konan, BAMBA Mariam</p> <p><i>Expansion du marché informel de médicaments et consommation des médicaments de rue par les acteurs du secteur informel dans la ville de Man (Ouest, Côte d'Ivoire) dans un contexte post-crise en Côte d'Ivoire</i></p> | 219 |
| <p>TOURE Adama, FOFANA Alassane Salif</p> <p><i>Collèges de proximités et insécurité alimentaire dans les milieux ruraux du Nord de la Côte d'Ivoire : Cas des Sous-Préfectures de Bougoussou et Bako</i></p> | 233 |

COLLÈGES DE PROXIMITÉS ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES MILIEUX RURAUX DU NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE : CAS DES SOUS-PRÉFECTURES DE BOUGOUSSO ET BAKO

TOURE Adama, Maître-Assitant,
Département de Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo
Email : adama.toure@upgc.edu.ci

FOFANA Alassane Salif, Doctorant,
Département de Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo
Email : fofanaalassanesalif@gmail.com

Reçu le 30 Août 2022 ; Révisé 30 Septembre 2022 ; Accepté le 25 Novembre 2022

Résumé

Depuis 2015, le gouvernement ivoirien s'est engagé dans la construction de collèges de proximité dans les zones rurales, pour corriger les inégalités sociales entre les zones rurales et urbaines dans le secteur de l'éducation. Dans les sous-préfectures de Bako et Bougoussou, l'avènement des collèges de proximité dans les localités d'implantation y a entraîné une vague migratoire d'élèves. La présente étude montre l'impact de ces migrations sur la sécurité alimentaire dans l'espace étudié. Elle prend en compte le mouvement migratoire des élèves avant et après la création des collèges de proximité et les perceptions locales face aux effets sur la question alimentaire. Dans ces localités rurales à vocation agricole, les familles d'accueil des élèves sont confrontées au défi de la sécurité alimentaire. Cette étude a révélé une recrudescence de l'insécurité alimentaire suite à une forte présence des migrants. Selon les perceptions locales, la mise en place des collèges de proximité a entraîné une migration d'élèves dont la présence accélère l'épuisement précoce des stocks alimentaires. En outre, ces mouvements migratoires entraînent la raréfaction et la cherté des produits agricoles sur les marchés locaux.

Mots-clés : Collèges de proximité, migrants, produits agricoles, Sous-préfecture de Bako et Bougoussou.

Abstract

Since 2015, the Ivorian government has been involved in the construction of local colleges in rural areas, to correct social inequalities between rural and urban areas in the education sector. In the sub-prefectures of Bako and Bougoussou, the advent of local colleges in localities has led to a wave of student migration. This study shows the impact of these migrations on food security in the area studied. It takes into account the migratory movement of students before and after the creation of local colleges and local perceptions of the effects of this migration on the food issue. In these rural localities with an agricultural vocation, the host families of the students are faced with the challenge of food security. This study revealed an upsurge in

food insecurity following a strong presence of migrants in these areas. According to local perceptions, the establishment of local colleges has generated a strong migration of people whose presence makes the lean season longer and more difficult. In addition to the scarcity of food products on the markets, the presence of migrants has led to high prices for agricultural products.

Keywords: Local colleges, migrants, agricultural products, Bako and Bougouso sub-prefecture.

Introduction

Depuis 1960, la question de l'éducation est l'une des préoccupations majeures du gouvernement ivoirien. À partir de 1960, le gouvernement s'est fixé plusieurs objectifs afin d'augmenter le taux de scolarisation. Pour y arriver, une politique descolarisée de tous les enfants en âge de l'être va être mise en place (B. Zanou, 1993, p.1). En effet, depuis son accession à l'indépendance, le taux de scolarisation est en constante progression en Côte d'Ivoire. Toutefois, les objectifs ne seront pas atteints à cause de multiples crises et instabilités sociales telles que la crise économique de 1980, l'avènement du multipartisme en 1990, le coup d'Etat de 1999, la crise militaro-politique de 2002 et enfin la crise post-électorale de 2010. Mais, après cette décennie de crise, la Côte d'Ivoire entre dans une phase de reconstruction nationale avec une forte demande sociale des familles pour l'accès au collège, notamment dans les zones rurales (I. Kouyaté, 2019, p.2). Selon le RGPH-2014 (2015, p.1), il est passé de 10% en 1960 à 78,9% en 2014. Depuis 2015, le gouvernement ivoirien s'est engagé dans la construction de collèges de proximités dans les zones rurales, à l'image de certains pays africains comme le Madagascar, le Niger, le Sénégal et le Togo, dans l'optique d'y augmenter le taux de scolarisation et réduire les inégalités sociales (A. O. Kouadio *et al.*, 2018, p. 5). Au Nord de la Côte d'Ivoire, les sous-préfectures de Bako et de Bougouso ont bénéficié de ces collèges.

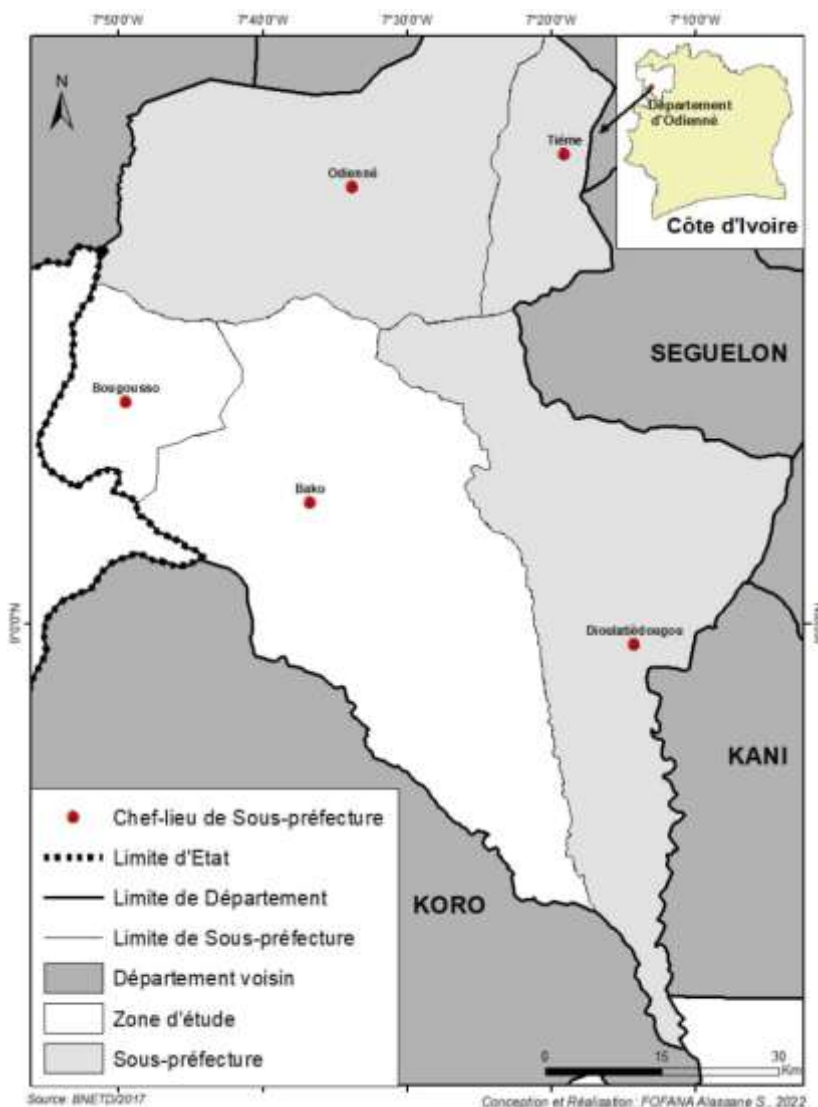
La mise en place de ces collèges a engendré une migration des élèves des villages environnants vers les localités d'installation des collèges de proximités. En effet, selon une étude réalisée par A. S. Fofana (2022, p. 113) dans l'espace étudié, l'éloignement de certains villages amène les parents d'élèves à chercher des tuteurs dans la localité d'implantation du collège. Dans les familles d'accueil, la présence de ces élèves est une source d'augmentation des besoins alimentaires qui expose davantage ces localités à vocation rurale et agricole à l'insécurité alimentaire. Cet article propose d'analyser les problèmes d'insécurité alimentaire occasionnés par l'avènement des collèges de proximité. L'objectif de cette étude vise à étudier, l'impact des collèges de proximité sur l'insécurité alimentaire. Pour y parvenir, il importe de répondre à des interrogations spécifiques qui se déclinent en ces termes : quels sont les effets de la migration scolaire due aux collèges de proximités

sur la disponibilité des denrées alimentaires dans les familles d'accueil des sous-préfectures de Bako et de Bougoussou ? Quelles en sont les conséquences sur la disponibilité des denrées agricoles sur les marchés locaux ? Quels sont les effets sur la qualité des produits agricoles commercialisés ? L'intérêt de cette étude réside dans le fait que la connaissance de l'environnement social qui prévaut depuis la création des collèges de proximité peut constituer un support d'analyse décisionnel.

1. Matériels et méthodes

Cette étude s'appuie sur des données secondaires et une enquête menée auprès des ménages dans la période de septembre 2022 à novembre 2022, dans les sous-préfectures de Bako et Bougoussou (Carte 1).

Carte 1 : La localisation géographique des sous-préfectures de Bako et Bougoussou



Les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou appartiennent toutes deux au département d'Odienné situé dans la région de Kabadougou. La population de la sous-préfecture de Bako est de 17253 habitants (RGPH, 2014, p.18) repartis sur une

superficie de 314 km². Faisant frontière à l'ouest avec la sous-préfecture de Bougoussou, à l'est avec la sous-préfecture de Dioulatiédougou et au sud avec le département de Koro, Bako est située à 41 km d'Odienné sur l'axe Touba-Odienné. Elle est le chef-lieu de la sous-préfecture ayant à son commandement 26 villages. Quant à la sous-préfecture de Bougoussou, la population est de 6722 habitants (RGPH, 2014, p.19). Elle est limitée au nord par la sous-préfecture d'Odienné, à l'ouest par la République de Guinée et à l'est par la sous-préfecture de Bako. Elle a pour chef-lieu la localité de Bougoussou. Elle a sous son commandement 10 villages.

Les ménages concernés par cette étude sont, pour la majorité, de fonction paysanne. Un échantillon de 4 localités a été choisi parmi les 36 que comptent les deux Sous-préfectures (Bako et Bougoussou). Le choix de ces localités est fait de façon raisonnée. Ce choix se fonde sur la présence des collèges de proximité d'une part et sur l'importance des élèves dans les localités. Il s'agit d'une étude diachronique qui prend en compte la période d'avant et d'après la création des collèges de proximité.

$$n = \frac{Z^2XPQ}{e^2(N-1)+ Z^2(PQ)}$$

n : la taille de l'échantillon ; N : la taille de la population mère, Z : le coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ; e : la marge d'erreur 5% soit 0.05. ; P= proportion estimée de la population qui présente la caractéristique (lorsqu'inconnue, on utilise P= 0,5) ; Q=1-P ; A un niveau de confiance de 95%, Z=1,96 et la marge d'erreur e=0,05.

La population mère des quatre localités est de 996 ménages. Après l'application de la formule, la taille de l'échantillon est de 275 ménages. La répartition par localité est présentée par le tableau 1.

Tableau 1 : Le nombre de ménages enquêté par localités selon les sous-préfectures

| Sous-Préfecture | Localités | Nombre de ménages | Echantillon | Proportion |
|-------------------|---------------|-------------------|-------------|------------|
| Bako | Férémandougou | 320 | 88 | 32 |
| | Sokrodougou | 228 | 63 | 23 |
| Sous total | | 548 | 151 | 55 |
| Bougoussou | Foula | 280 | 78 | 28 |
| | Bougoussou | 168 | 46 | 17 |
| Sous total | | 448 | 124 | 45 |
| Total | | 996 | 275 | 100 |

Source : Nos enquêtes, 2022

2. Résultats

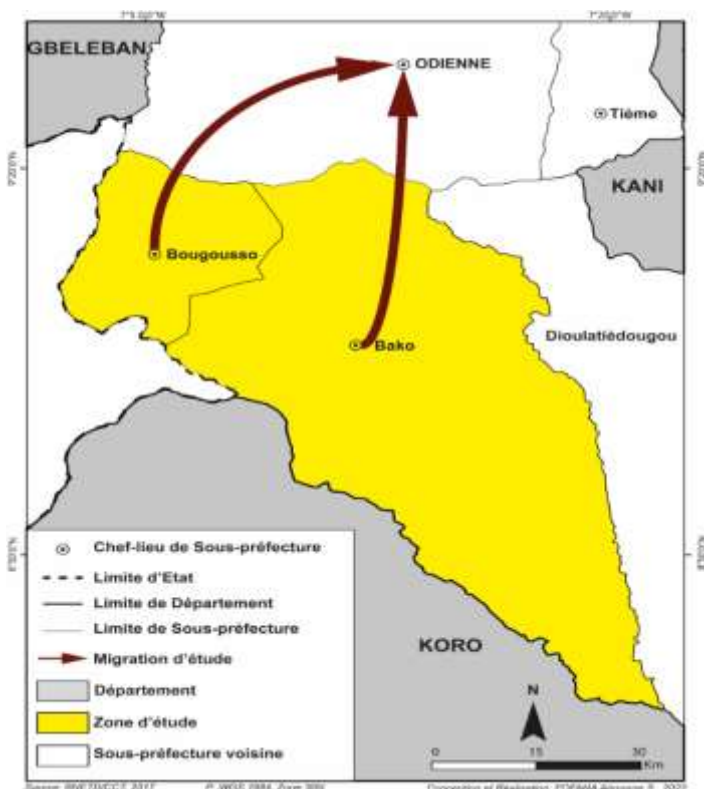
2.1. Le mouvement migratoire des élèves dans les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou avant et après l'avènement des collèges de proximité

Dans les sous-préfectures de Bougoussou et Bako, le manque d'infrastructures scolaires poussent les élèves à la migration scolaire. Avec l'avènement des collèges de proximités comme une alternative pour la réduction des distances, une mutation est observée dans les mouvements migratoires scolaires.

2.1.1. Le mouvement migratoire avant l'avènement des collèges de proximité

Avant la création des collèges de proximité, les sous-préfectures de Bako et Bougoussou ont longtemps été confrontées à la migration des élèves vers la sous-préfecture d'Odienné, chef-lieu de Région (carte 2).

Carte 2 : Le flux migratoire des élèves des sous-préfectures de Bako et Bougoussou avant la période de 2012



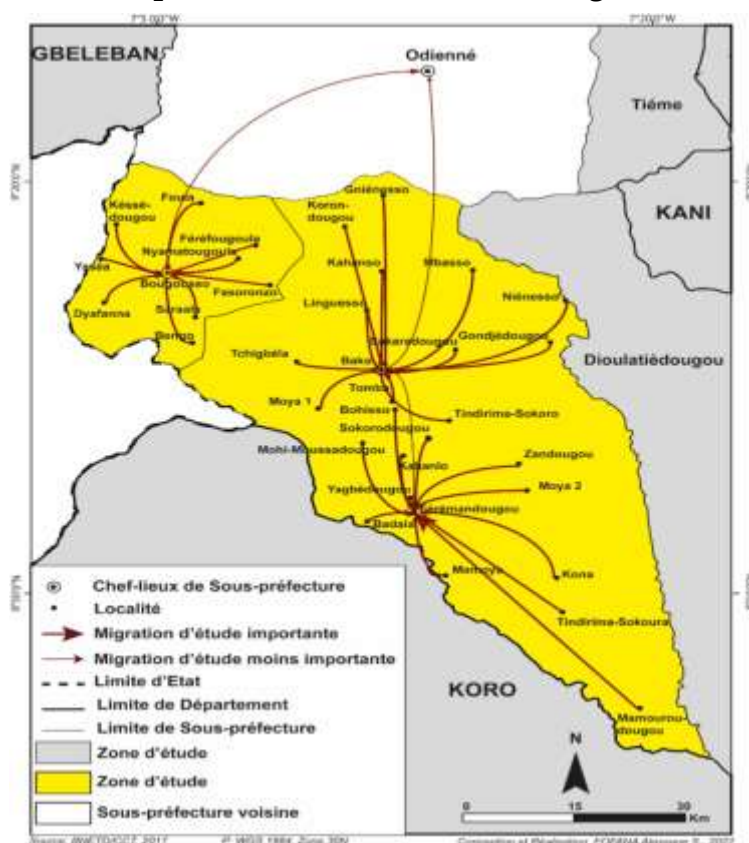
Avant la création des collèges de proximité dans les sous-préfectures de Bako et Bougoussou, les deux localités ne comptaient aucun établissement du secondaire. Les élèves étaient contraints de migrer vers la ville d'Odienné, distante d'au moins 40 km et disposant d'un collège depuis l'an 1959, pour les études du secondaire. En effet, durant des décennies, les parents qui habitent dans des localités rurales éloignées des établissements scolaires, envoyaient leurs enfants vivre en ville. Le collège moderne d'Odienné qui est devenu en 2015 le lycée moderne d'Odienné 1, était la principale destination des élèves en provenance des sous-préfectures de

Bako et de Bougoussou. Les élèves migrants étaient confrontés à plusieurs problèmes dont les difficultés de restauration. A cette période, les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou formaient une seule sous-préfecture, celle de Bako. Longtemps marginalisée en termes d'infrastructures secondaires, c'est durant la période de 2012 à 2014 que la sous-préfecture de Bako a bénéficié de son tout premier collège ordinaire. Situé dans le chef-lieu de la sous-préfecture d'alors, le collège de Bako a été mis en place pour désengorger le collège moderne d'Odienné qui était confronté à une forte migration des élèves en provenance des zones rurales et rapprocher les élèves de leurs parents. C'est dans cet élan de rapprochement des élèves de leurs parents que s'inscrit la construction des collèges de proximité.

2.1.2. Après l'avènement des collèges de proximité

Suite à la mise en place des collèges de proximité, le phénomène de migration des élèves dans les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou vers la zone d'Odienné va connaître un ralentissement (carte 3).

Carte 3 : Le flux migratoire des élèves après la période de 2015 dans les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou



Après la mise en place des collèges de proximité dans les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou, l'on assiste à un changement de direction de la migration scolaire. Autrefois externe, la migration des élèves se fait désormais à l'intérieur de ces sous-préfectures. Dans la localité de Férémandougou située dans la sous-préfecture de

Bako et la localité de Bougouso chef-lieu de la sous-préfecture, la présence des collèges de proximités entraîne le phénomène de la migration scolaire interne. En effet, dans les deux sous-préfectures de Bako et Bougouso seules les localités de Férémandougou et Bougouso possèdent des collèges de proximité fonctionnels. Dès lors, elles sont devenues les destinations des migrants scolaires. Ces élèves sont, pour la plupart, logés chez des tuteurs avec qui leurs parents ont des liens familiaux ou amicaux.

Ces élèves constituent parfois une source de main-d'œuvre pour leurs tuteurs. « *Moi je loge plus de 10 élèves. Sur les 10, il y'a 3 filles et 7 garçons. Pendant les jours où il n'y a pas école, eux tous m'aident dans mes travaux. Les garçons vont au champ. Les filles préparent et lavent les habits* » (un tuteur d'élèves dans la sous-préfecture de Bako). Bien que les élèves constituent pour leurs tuteurs une source de main-d'œuvre, leur présence augmente souvent les charges liées à l'alimentation dans les sous-préfectures de Bako et Bougouso.

2.2. Eléments d'insécurité alimentaires

La construction des collèges de proximité dans les sous-préfectures amène les élèves et les autres acteurs de l'éducation (personnel administratif, enseignants et élèves) à migrer vers les localités de Férémandougou et Bougouso. Leur présence impacte la taille de la population et par ricochet, la disponibilité des ressources alimentaires. Dans un premier temps, les répercussions s'observent sur la disponibilité des aliments et dans un second temps, sur le coût des aliments sur les marchés.

2.2.1. Des périodes de soudure plus longues

Dans les localités rurales de Bako et Bougouso, l'hébergement des élèves par les tuteurs n'est pas souvent accompagné par l'appui alimentaire des parents. Avec des charges alimentaires supplémentaires et sans l'apport extérieur des parents d'élèves, les ménages d'accueil présentent des signes d'insécurité alimentaire. Dans ces ménages, la présence des élèves migrants entraîne l'épuisement précoce des ressources alimentaires, comme l'atteste le tableau 2.

Tableau 2 : la période de soudure avant et après des ménages hébergeant des élèves selon les sous-préfectures

| Sous-préfecture | Période de soudure | |
|-----------------|--------------------------------|--------------------------------|
| | Avant l'hébergement des élèves | Après l'hébergement des élèves |
| Bako | 1-2 mois | 2-3 mois |
| Bougouso | 1-3 mois | 2-4 mois |

Source : Nos enquêtes, 2022

Le tableau 2 montre que, dans les sous-préfectures de Bako et Bougouso, la période de soudure tend à s'allonger, depuis l'avènement des collèges de proximité.

Avant l'avènement des collèges de proximité, la période de soudure marquant l'épuisement des stocks alimentaires de ces populations rurales vivant principalement de l'agriculture, était d'une durée de 1 à 2 mois à Bako et de 1 à 3 mois à Bougoussou. Suite à la migration scolaire, cette période fatidique est passée de 2 à 3 mois à Bako et de 2 à 4 mois à Bougoussou, exposant davantage les familles d'accueil à l'insécurité alimentaire.

Cette situation rend, également, les apprenants vulnérables. En effet, pour éviter une plus longue période de soudure, il arrive que certains tuteurs n'assurent pas le repas de midi, laissant ainsi les élèves pour compte. Ces problèmes d'alimentation augmentent les risques d'abandon des élèves.

Les conséquences sur les ressources alimentaires ne se limitent pas aux ménages d'accueil. La réduction de la disponibilité des denrées alimentaires est observée également sur les marchés.

2.2.2. Une rareté des aliments sur les marchés

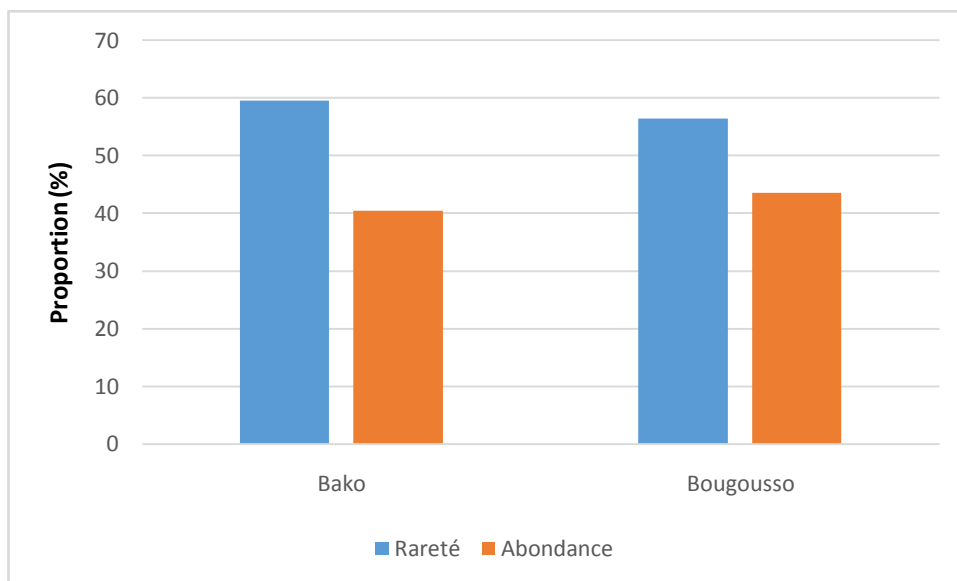
Avant l'avènement des collèges de proximité, il n'existe pas de problème lié à la disponibilité des produits alimentaires sur les marchés, dans les sous-préfectures de Bako et Bougoussou. Les populations arrivaient à satisfaire leur besoin alimentaire. Mais, aujourd'hui l'indisponibilité des produits alimentaires est un problème dans lesdites sous-préfectures (figure). Cette situation est due d'une part à la forte présence des migrants notamment les enseignants et les autres acteurs de l'éducation. D'autre part, elle réside dans le fait que la solidarité entre les localités dans l'animation des marchés est faible. Comme conséquence, cela ne favorise pas une meilleure convergence des produits agricoles vers les marchés.

Pendant les jours du marché, les acteurs de l'éducation sont confrontés à une rareté des aliments sur le marché. Les produits alimentaires ne sont pas diversifiés sur les marchés qui ne prennent pas en compte les habitudes alimentaires des migrants.

Par ailleurs, dans toutes les localités rurales de ces sous-préfectures, les marchés sont hebdomadaires. Après ce seul jour de marché, il faut attendre une semaine pour acheter des vivres.

La Perception des enquêtés sur la disponibilité des denrées alimentaires selon les sous-préfectures est consignée dans la figure 1.

Figure 1: Perception des enquêtés sur la disponibilité des denrées alimentaires selon les sous-préfectures



Source : Nos enquêtes, 2022

La figure 1 montre que la question de la disponibilité des produits alimentaires demeure l'un des fardeaux auxquels les populations font face dans les sous-préfectures de Bako et de Bougouso de façon générale. Parmi les personnes enquêtées, 57% sont celles qui trouvent que les produits alimentaires sont rares contre 43% qui pensent les produits alimentaires sont abondants. Dans les deux sous-préfectures de Bako (59,6%) et Bougouso (56,45%), la majorité des personnes enquêtées trouve que les produits alimentaires sont rares contre une minorité qui trouve que les produits alimentaires sont abondants.

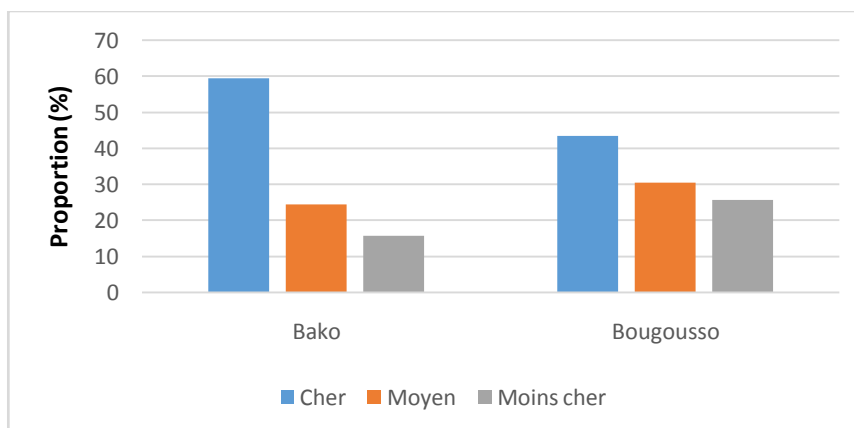
Les personnes qui soutiennent que la disponibilité des produits alimentaires est un problème évoquent qu'il existe un seul jour de marché. Par ailleurs, la mésentente entre les différents villages est aussi un véritable problème qui a un impact sur la disponibilité des produits alimentaires. En d'autres termes, les conflits qui règnent toujours entre les différents villages, ne favorisent pas une bonne animation des marchés. Les personnes les plus confrontées à ce problème sont les fonctionnaires. Contrairement aux personnes qui trouvent que la disponibilité des produits alimentaires est un problème, certaines personnes ont un avis contraire. Pour eux, la quantité des produits alimentaires disponibles arrive à répondre à leurs besoins alimentaires.

La rareté des produits alimentaires consécutive à l'avènement des collèges de proximité engendre une cherté des aliments sur les marchés, dans les sous-préfectures de Bako et Bougouso.

2.2.2. Une cherté des aliments sur les marchés

La rareté des produits alimentaires sur les marchés due à la migration scolaire dans les zones d'implantation des collèges de proximité entraîne un bouleversement de l'écosystème. Ce bouleversement se caractérise par la cherté des aliments sur les marchés (figure 2).

Figure 2: Perception des enquêtés sur le coût des produits agricoles selon les sous-préfectures



Source : Nos enquêtes, 2022

La figure 2 montre que le coût des produits alimentaires est aussi l'une des difficultés auxquelles font face les populations dans les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou. Parmi les personnes enquêtées, celles qui trouvent que les produits alimentaires sont chers sont majoritaires (52%) contre une minorité des personnes qui pensent que les produits alimentaires sont moins chers (21%) et moyennement chers (27%).

Dans la sous-préfecture de Bako, 60% des enquêtées trouvent que les produits alimentaires sont chers contre 24% qui pensent que les produits alimentaires sont moins chers. Dans la sous-préfecture de Bougoussou, celles qui pensent que les produits alimentaires sont chers représentent 43% contre 31% qui estiment que les produits alimentaires sont moins chers. En effet, pour les personnes qui soutiennent que les produits alimentaires sont chers pointent du doigt la rareté des produits alimentaires.

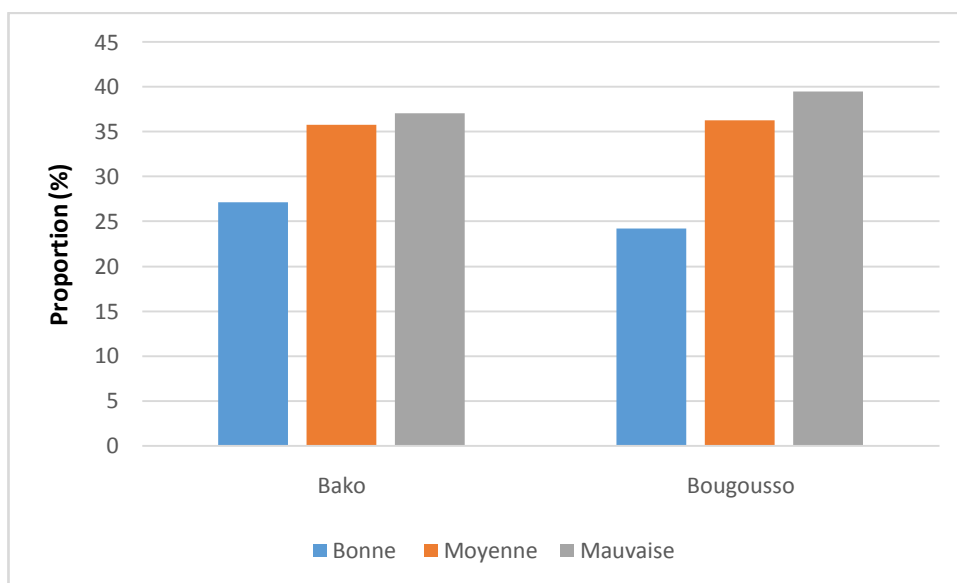
Afin de contourner le problème lié à la rareté des produits alimentaires, certains marchands se rendent sur les marchés des villes pour ravitailler la campagne en vivres. Cela augmente le coût de revient des aliments qui sont vendus sur les marchés ruraux des sous-préfectures de Bako et Bougoussou. Les denrées concernées sont généralement le chou, l'oignon, la tomate et le piment. Dans cette veine, un autochtone de la sous-préfecture de Bako affirme que : « les choses ont changé depuis

que nous avons eu le collègue. La vie devient chère. Avant quand tu achètes le piment à 100f, on remplissait la boîte de tomate pour te donner. Mais, aujourd’hui, même piment 200fne remplit plus cette boîte ».

2.2.3. Une mauvaise qualité des aliments sur les marchés

Au-delà de la rareté et la cherté, la qualité des produits alimentaires se pose (figure 3). Avant la mise en place des collèges de proximité dans les sous-préfectures de Bako et Bougoussou, les denrées alimentaires étaient issues de l’agriculture extensive. Mais, avec la forte présence des allochtones qu’à favorisée l’implantation des collèges de proximité, l’agriculture tend à s’intensifier avec une plus grande utilisation des intrants minéraux pour satisfaire un marché de plus en plus cosmopolite. Cela représente un risque pour la qualité des denrées, avec la possibilité de résidus de produits industriels dans les aliments. La figure 3 consigne la perception des enquêtés sur la qualité des produits agricoles.

Figure 3 : La qualité des produits alimentaires selon les sous-préfectures



Source : Nos enquêtes, 2022

L’analyse de la figure 3 montre que les enquêtés n’ont pas une bonne perception de la qualité des produits agricoles, dans les sous-préfectures de Bako et de Bougoussou. En effet, ceux qui ont une perception négative de la qualité des produits alimentaires sont les plus nombreuses avec un taux de 38% contre un taux de 25% de ceux qui ont une bonne perception. A l’échelle des sous-préfectures, ces statistiques se déclinent presque identiquement.

Selon les enquêtés, les produits industriels utilisés afin d’améliorer les productions agricoles détériorent leur qualité de conservation. Par ailleurs, l’exposition des produits agricoles lors de leur vente sur des marchés en plein air entame davantage leur qualité. En définitive, pour les enquêtés, un raccourcissement de la durée de

conservation des produits agricoles est observé dans la zone. Selon eux, cela est révélateur d'une mauvaise qualité des produits agricoles locaux. Les denrées citées sont les légumes, en l'occurrence, les aubergines, les concombres, les choux et les gombos. En ce qui concerne les personnes pour qui la qualité des produits agricoles est bonne, il s'agit de commerçants, pour la plupart.

3. Discussion

En Afrique où la situation de l'éducation est généralement en retard par rapport aux autres régions du monde, de grandes disparités existent néanmoins entre les zones urbaines et les zones rurales (S. O. Adedeji et O. Olaniyan, 2011, p 30). En Côte d'Ivoire, le gouvernement a décidé de créer des collèges de proximité en zone rurale pour réduire les inégalités d'accès à l'éducation entre celle-ci et les zones urbaines plus pourvues en infrastructure scolaires. Cette politique facilite l'accès au secondaire à un plus grand nombre d'enfants afin de renforcer l'éducation de base, d'améliorer la qualité de la main d'œuvre et surtout de garantir une compétence de base commune pour tous. Selon A. O. Kouadio et al. (2018, p 5), à l'instar de la Côte d'Ivoire, le model des collèges de proximité est répliquée dans d'autres pays africains dont le Madagascar, le Niger, le Sénégal et le Togo. Ces actions s'inscrivent dans la vision de l'AFD (A. O. Kouadio et *al.*, 2018, p 5) qui atteste que dans tout pays, l'éducation est un investissement clé ayant d'énormes avantages économiques et sociaux. C'est sans doute pour accompagner les gouvernements qui adhèrent à cette vision que la FAO et l'UNESCO nouent des nouveaux partenariats avec ceux-ci, en vue de soutenir l'éducation en faveur des populations rurales afin d'assurer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (A. Shibeshi, 2007, p 6).

Dans les sous-préfectures de Bako et Bougoussou où les élèves étaient contraints de migrer vers la ville d'Odienné, faute d'infrastructures scolaires secondaires, la scolarisation des enfants se présentait comme l'un des défis majeurs pour les parents (A. S. Fofana, 2022, p 45). Fort de ce constat, le gouvernement ivoirien a retenu ses deux localités dans son programme de construction des collèges de proximité. L'avènement des collèges de proximité contribue au raccourcissement des distances parcourues par les élèves de ces localités pour accéder à l'éducation. Selon A. O. Kouadio et al. (2018, p 22) et Kouyaté I. (2019, p 2), dans le model ivoirien des collèges de proximité, les élèves parcourent en moyenne 5 km pour se rendre au collège. Ainsi, les élèves sont plus proches du collège et ceux qui logent chez leurs parents ne sont plus confrontés au problème de nourriture et de tuteur. Cette analyse est partagée par F. E. Koffi et al. (2021, p 1773) qui confirment que le rapprochement des élèves de leurs parents est un pari gagné, avec les collèges de proximité. Cependant, la construction des collèges de proximité n'a pas pu mettre fin au phénomène de migration scolaire.

Dans l'espace soumis à notre étude, la présence de ces collèges va engendrer une inversion de direction dans les migrations scolaires. Les migrations scolaires, autrefois externes aux deux sous-préfectures, sont désormais internes, dans l'ensemble, comme l'atteste A. S. Fofana (2022, p 58). Il s'agit des élèves en provenance des villages relativement éloignés. En effet, certains villages se trouvent à plus de 5 km des collèges, alors que l'aire de recrutement des élèves fixé par le ministère est de 5 km. En outre, il y a des problèmes socioculturels non résolus entre les communautés qui amènent certains parents des localités voisines au collège de Bougouso à refuser d'y inscrire leurs enfants au profit d'un collège plus éloigné. Cette réalité d'origine socioculturelle est confirmée par A. O. Kouadio et al. (2018, p 22) et A. S. Fofana (2022, p 58). Avec les migrations internes, les distances sont réduites, comparativement à la période des migrations extérieures où les distances étaient d'au moins 40 km. Les élèves migrants internes sont placés chez des tuteurs qui n'ont pas été préparés à ce phénomène nouveau. En plus, dans les localités rurales de Bako et Bougouso où les liens familiaux et le communautarisme dominant dans les rapports sociaux, l'hébergement des élèves par les tuteurs n'est pas souvent accompagné par l'appui alimentaire des parents. Dans ce contexte, l'hébergement des élèves en provenance des villages voisins entraîne une augmentation des charges alimentaires des tuteurs qui sont essentiellement des agriculteurs. Dans les ménages d'accueil de la zone étudiée, la présence des élèves migrants augmente les risques d'insécurité alimentaire. A l'analyse des résultats, les risques d'insécurité alimentaire sont plus grands dans les familles qui hébergent plusieurs élèves. En effet, l'augmentation des charges alimentaires consécutive à l'hébergement des élèves migrants, participe à l'épuisement précoce des ressources alimentaires des tuteurs dont l'agriculture demeure essentiellement la principale source de subsistance. Autrement dit, l'avènement des collèges de proximité a entraîné un allongement de la période de soudure sur les deux territoires. Avant, la période de soudure marquant l'épuisement des stocks alimentaires dans les greniers, était d'une durée de 1 à 2 mois à Bako et de 1 à 3 mois à Bougouso. Suite à la migration scolaire, cette période soudure est passée de 2 à 3 mois à Bako et de 2 à 4 mois à Bougouso, exposant davantage les familles d'accueil à l'insécurité alimentaire. Comme stratégies d'atténuation de la durée et la dureté de la période de soudure, certains tuteurs s'abstiennent d'offrir des plats à la mi-journée à leurs protégés ou réduisent la ration alimentaire quotidienne. Un tel environnement, qui met les apprenants en situation d'insécurité alimentaire, ne garantit pas un écosystème favorable à l'apprentissage des élèves. En effet, nous partageons la thèse de F. Blanchard et al (1994, p 608) pour qui les conditions de vie des élèves ont une influence sur la réussite scolaire, même si une étude menée par K. M. Agossou (2020, p.320) à l'ouest de la Côte d'Ivoire montre que les conditions de vie des élèves

basées sur le mode d'hébergement n'ont pas d'influence sur le rendement scolaire des élèves.

La situation des ménages exposés à l'insécurité alimentaire agit sur la disponibilité des produits agricoles sur les marchés. En effet, dans le système d'agriculture de subsistance pratiquée dans la zone, seuls les surplus de production sont généralement commercialisés. Dès lors, quand les productions agricoles ne parviennent plus à assurer la subsistance de la famille, eu égard à l'augmentation des charges d'alimentation engendrée par le phénomène de migration interne des élèves, la commercialisation des denrées alimentaires locale s'amenuise. Il s'en suit leur raréfaction sur les marchés. Cela pose le problème du ravitaillement des fonctionnaires et des autres agents de l'éducation en vivres, comme l'atteste l'étude de A. S. Fofana (2022, p. 113). En outre, la rareté des aliments s'explique également par la mauvaise relation qu'entretiennent les villages relativement à des réalités socioculturelles et historiques.

En définitive, c'est tout l'écosystème des collèges de proximité, les tuteurs, les élèves, les fonctionnaires et autres agents, qui est exposé aux risques d'insécurité alimentaire, dans les sous-préfectures de Bako et de Bougouso. Cette situation requiert une analyse multiforme prenant en compte tous les acteurs clés, dans l'optique d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et réduire les risques de l'échec scolaire dans les deux sous-préfectures étudiées.

Conclusion

Au terme de cette étude, on retient que suite à la migration interne engendrée par la mise en place des collèges de proximité dans les sous-préfectures de Bako et de Bougouso, des signes d'insécurité alimentaire apparaissent de plus en plus. Ces signes s'observent à plusieurs niveaux à savoir la disponibilité des aliments, le coût et la qualité des aliments sur les marchés. Au niveau de la disponibilité des aliments, 53% des enquêtés trouvent que les migrations scolaires ont engendré une insuffisance des produits agricoles qui se traduit par un allongement de la période de soudure chez les familles d'accueil. Cela a pour corollaire, une augmentation du coût des produits agricoles sur les marchés des deux sous-préfectures. Plus de la moitié (52%) des personnes enquêtées estiment que les denrées sont chères sur les marchés. En outre, la présence d'un nouveau marché de consommation créé par la présence des acteurs de l'éducation et autres salariés suscite une mutation dans le type d'agriculture pratiqué dans l'espace étudié. L'agriculture extensive laisse place à une agriculture en voie d'intensification avec une utilisation accrue des intrants industriels pouvant laisser des résidus toxiques dans les denrées. Plus du tiers (38%) des personnes enquêtées indiquent que les produits agricoles ne sont plus de bonne qualité. Cette étude qui est une contribution à l'évaluation des conditions

sociales des acteurs des collèges de proximité, invite à une réflexion multiforme et systémique sur l'amélioration des conditions sociales d'apprentissage.

Références bibliographiques

ADEDEJI Segun Olugbenga et OLANIYAN Olanrewaju, 2011, *L'amélioration des conditions des enseignants et de l'enseignement en milieu rural en Afrique*, Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique, Addis-Abeba, 98p.

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2020, « Influence du mode d'hébergement et des conditions de vie des élèves sans tuteurs sur le rendement scolaire : Cas Du Premier Cycle Du Lycée Moderne De Danané (Côte d'Ivoire) », *European Scientific Journal*, May 2020 edition, Vol.16, No.13 ISSN: 1857-7881 (Print) e - ISSN 1857-7431, p 320-347.

BLANCHARD François, CASAGRANDE Edgardo et MCCULLOCH Patricia, 1994, *Echec scolaire. Nouvelles perspectives systémiques*. Paris : ESF., Volume 21, numéro 3, <https://id.erudit.org/iderudit/031816ar>.

FOFANA Alassane Salif, 2022, *collèges de proximité et développement local dans le département d'Odienné : cas des sous-préfectures de Bako et de Bougoussou*, mémoire de master, Université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo, Côte d'Ivoire, 168 p.

KOFFI Fête Ernest, KOUADIO Kouassi Kan Adolphe, SANGARE Moussa, 2021, « Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire face aux défis de l'enseignement de qualité : Étude de cas dans les collèges de Bourebo, Ayaou-Sokpa et Tienkoikro », *International Journal of Scientific Research and Management (IJSRM)*, Volume 09, Issue 06, Pages EL-2021-1763, www.ijrm.in ISSN (e): 2321-3418.

KOUADIO Alice Odounfa, François-Joseph, AZOH Marie-Louise, BONNEL Seydou MAIGA Jacques N'DRI, 2018, *Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire au prisme de l'approche par les capacités*, Agence Française de Développement, 75598 Paris Cedex 12, France, ISSN 2492-2846, 58 p.

KOUYATE Idrissa, 2019, *Les collèges de proximité en Côte d'Ivoire*, Atelier 4, Réformer l'école pour un accès plus équitable à l'éducation, *Revue internationale d'éducation de sèvres*, <https://journals.openedition.org/ries/7615?lang=en>.

RGPH-2014, 2015, *Recensement général de la population et de l'habitat 2014*, Principaux indicateurs, INS, Abidjan, Côte d'Ivoire, 1 p.

SHIBESHI Ayalew, 2007, *L'éducation pour les populations rurales en Afrique*, *Rapport du Séminaire ministériel sur l'éducation pour les populations rurales*, Addis-Abéba, Éthiopie, ISBN-10 ADEA : 92-9178-082-0, ISBN-13 ADEA : 978-92-9178-082-2, ISBN FAO, 16 p.

ZANOU Benjamin, 1993, « l'orientation des élèves classe de sixième : un aspect inexploré des migrations scolaires en Côte d'Ivoire », Direction de la statistique, Colloque et séminaire ORSTOM, Abidjan, Côte d'Ivoire, p. 107-118.